

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 décembre 2011

Compte rendu approuvé en Conseil d'Administration du 02/04/2012

Présents :

> Membres fondateurs :

- UPEMLV : Francis GODARD (avec procuration de Gilles ROUSSEL), Christian SOIZE
- École des Ponts ParisTech : Philippe COURTIER, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- UPEC : Simone BONNAFOUS (avec procurations de Suzanne PONTIER et Luc HITTINGER)
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN (avec procuration de Thierry Delarbre)
- IFSTTAR : Jean Bonny (représentant Hélène JACQUOT-GUIMBAL)
- ENVA : Jean-Paul MIALOT
- CNRS : Guy MÉTIVIER

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS

> Membres associés :

- CSTB : Hervé CHARRUE
- ENSA VT : Alain DEREY
- EIVP : Régis VALLEE
- IGN/ENSG : Denis Priou (représentant Patrice PARISÉ)
- ANSES : Pascale Parisot (représentant Marc MORTUREUX)

> Personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON (avec procuration de Guy BONNET)

> Personnels doctorants : Stanislas HENRION

> Personnels de l'EPCS : Auziria MENDES

> Invités permanents :

- Rectorat : Mathieu BOUCHERON représentant William MAROIS, recteur de Créteil, chancelier des universités
- MEDDTL : Patrice BUESO, représentant le secrétariat général

> Invités :

- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

Absents/excusés :

- INA : Mathieu GALLET
- ENSA Paris-Belleville : Jean-Pierre BOBENRIETHER
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- ESTP : Florence DARMON
- INSERM : Alain SYROTA

- UPE : Micheline BARTHOUT
- UPE : Bernard LAPEYRE
- UPE : Marcel PARIAT

Le Président ouvre la séance à 11 heures. Il souhaite la bienvenue à Denis Priou, nouveau directeur de l'ENSG représentant l'IGN et à Pascale Parisot représentant Marc Mortureux qui siègent l'un et l'autre pour la première fois au conseil d'administration d'Université Paris-Est.

Point n°1 : Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 26 septembre 2011

Le compte-rendu du CA du 26 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Actualités du PIA 2

Dans le cadre de la seconde vague du Programme Investissement d'Avenir, 5 projets d'Equipex ont été déposés et 2 projets LABEX, l'un dans le domaine des matériaux pour la construction durable (MMCD), l'autre dans celui des maladies respiratoires (BREATHE).

Le projet IEED Efficacy porté par VEOLIA et mobilisant plusieurs équipes académiques de recherche et un réseau d'industriels sera déposé le 19 décembre.

Université Paris-Est répondra à l'appel à projets « Initiative d'excellence sur les formations innovantes » ; l'échéance en est aussi le 19 décembre 2011.

Enfin le PRES participe à un projet de plateforme mutualisée innovante (PFMI) sur le site de l'ancienne usine des eaux d'Ivry. Ce projet centré sur la qualité de l'eau se situe au croisement des deux pôles thématiques du PRES, *Santé et société* et, d'autre part, *Ville, environnement et leurs ingénieries*.

Point n°3 : Décision budgétaire modificative n°3

Dans le prolongement de l'approbation par le conseil d'administration, le 26 septembre 2011, des statuts de la SATT *Ile-de-France Innov* et du contrat bénéficiaire, la DBM 3 a pour objet d'intégrer au budget 2011 la dotation de l'ANR destinée à la souscription au capital de la SATT *Ile-de-France Innov* pour un montant de 120 000 €.

La SATT *Ile-de-France Innov* devrait être constituée courant janvier 2011, son président étant en cours de recrutement.

La décision budgétaire modificative 2011-3 est adoptée à l'unanimité.

Point n°4 : Adoption du budget primitif 2012

4.1. Le projet de budget 2012 s'élève à 17 668 000 € incluant les investissements (essentiellement liés au projet immobilier Bienvenüe) et les ressources affectées (essentiellement les Labex dont UPE assure la gestion). La part consacrée aux études doctorales et à la procédure d'habilitation à diriger des recherches ainsi qu'aux fonctions supports associées s'élève à 8 957 275 €.

Ce budget prévoit pour son équilibre un prélèvement sur fonds propres à hauteur de 333 881 €, dont il est indiqué dans le débat qu'il correspond à la part non-exécutée du budget 2011.

Le projet de budget 2012 ainsi présenté est adopté à l'unanimité.

4.2. Le conseil d'administration approuve dans les mêmes conditions la proposition de constitution d'un groupe de travail chargé de formuler des préconisations en vue d'établir un nouveau modèle de

contribution des membres fondateurs et associés au financement d'Université Paris-Est. Ces propositions seront présentées lors d'un conseil d'administration extraordinaire à fixer courant mars 2012.

D'ici là, les projets bénéficiant de financements externes sont poursuivis (portail documentaire, Remus) ; les autres donnent lieu à évaluation et seront le cas échéant poursuivis pour les seuls établissements concourant à leur financement.

Point n°5 : Délégation de signature en matière de marchés et conventions

Le conseil d'administration donne délégation générale au président d'Université Paris-Est à l'effet de signer les marchés et conventions.

Il reviendra au président d'informer le conseil d'administration des conventions signées dans l'intervalle de ses sessions.

Point n°6 : Admission de deux nouveaux membres associés

Sur le rapport du vice-président, le conseil d'administration prononce à l'unanimité l'adhésion en qualité de membres associés de :

- l'Institut technologique Forêt, cellulose, bois-construction, ameublement (FCBA) ;
- l'Etablissement français du sang (EFS), sous réserve de la décision de son conseil d'administration lors de sa séance du 21 décembre 2011.

Ces adhésions donneront lieu à signature de conventions cadre de collaboration en cours de finalisation.

Point n°7 : Questions diverses

Le conseil d'administration prend acte des résultats de la consultation électronique décidée lors de sa réunion du 26 septembre 2012 concernant à la réforme des statuts d'Université Paris-Est : inscrits : 22 ; votants : 19 ; pour : 19.

Les statuts ainsi modifiés ont été transmis à la DGESIP au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour approbation et publication.

Le conseil d'administration est informé de ce que la marque Presses Universitaires de Paris-Est a été déposée le 27 juillet 2011 à l'INPI et qu'elle est désormais protégée (certificat reçu le 25 novembre 2011).

La prochaine séance du CA se tiendra le 2 avril 2012, de 11h à 13h. Les réunions suivantes sont fixées aux 18 juin, 24 septembre et 10 décembre 2012, aux mêmes heures.

La séance est levée à 13 heures.